

Dépôt:

François Bausch
Groupe parlementaire
déli gréng



Luxembourg, le 14 décembre 2011

MOTION

Engager l'Union Européenne sur une voie de sortie de crise, renforcer la solidarité fiscale et la régulation financière

La Chambre des Député-e-s,

- Vu que la règle d'or décidée lors du Conseil de l'Union Européenne du 9 décembre obligera certes les budgets nationaux à être à l'équilibre, mais ne pourra tenir lieu de stratégie économique ;
- Vu qu'une règle d'or appliquée aux budgets publics n'aurait en aucun cas évité les problèmes macroéconomiques rencontrés en Irlande, en Espagne et au Portugal depuis 2008 et l'emballement qui s'en est suivi ;
- Vu que les conclusions du Conseil omettent toute référence à une stratégie d'intégration fiscale européenne, essentielle pour assurer une juste contribution du secteur financier et des entreprises transnationales et ne laisse ainsi pas d'autre choix aux Etats-Membres pour équilibrer leurs budgets que des coupes dans les dépenses ou l'augmentation des impôts indirects pesant sur l'équité sociale ;
- Vu que les dégâts de ces politiques d'austérité menacent actuellement l'Union européenne de récession et ne font qu'y accentuer les inégalités de revenus ;
- Vu que les conclusions du Conseil ignorent la nécessité d'une garantie de liquidité crédible pour ramener la confiance sur les marchés de la dette souveraine et ne mentionnent même pas les euro-obligations comme éléments d'une solution durable qui permettrait aux européens de mutualiser leurs dettes publiques ;
- Vu que les réformes nécessaires en Europe (notamment sur le plan fiscal et en matière d'investissement), n'ont aucune chance d'être socialement acceptées en l'absence d'une solide légitimité démocratique ;
- Vu que le refus de la Grande Bretagne de participer aux décisions prises lors du Conseil laisse planer un doute considérable sur la faisabilité et la légitimité des mesures envisagées dans le cadre des règles et institutions communautaires ;

invite le Gouvernement

à participer activement aux négociations européennes visant à engager l'Union Européenne sur une voie de sortie de crise crédible ;

à accepter à cette fin une démarche de modification des traités communautaires sous condition

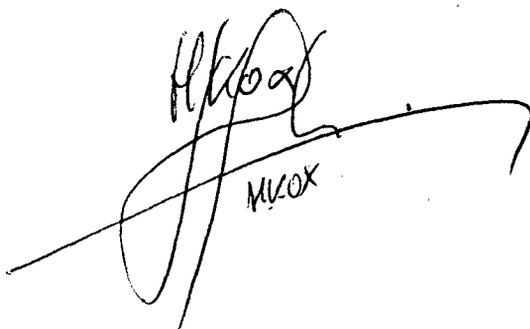
- qu'une garantie de liquidité solide pour ramener la confiance sur les marchés de la dette souveraine soit mise en place notamment à travers l'introduction d'euro-obligations selon la proposition du Pact pour la réduction des dettes du *Conseil des Sages* allemand ;
- qu'un engagement politique ferme des gouvernements des États-membres pour rééquilibrer les budgets publics aille de pair avec un pacte de solidarité visant à ramener à terme les déséquilibres macro-économiques entre les différentes économies de l'UE ;
- que le Mécanisme européen de stabilité soit doté d'une licence bancaire en vue de la création d'un Fond Monétaire Européen afin d'éviter que la Banque Centrale Européenne ne joue un rôle politique dans la résolution de la crise ;
- que des mesures de régulation financière soient mises en place afin de réduire le risque de l'économie financière et bancaire sur l'économie des biens et services en général et celui des banques systémiques en particulier. Ceci évitera notamment à la BCE de continuer à jouer le rôle du prêteur en dernier ressort au profit des banques ;
- que les taxations financières utiles à cet effet, telle que la Taxe sur les transactions financières soient effectivement mises en place ;
- qu'une politique fiscale communautaire soit mise en place afin de renforcer les objectifs de l'Union européenne dans les domaines de la cohésion sociale, de développement durable et stabilisation économique ;
- qu'un programme de la relance économique soit lancé pour contrer les risques de récession et mettre en œuvre la transition des systèmes économiques et énergétiques nécessaires.


François Bausch

Josée Lorsche
Lorsche

GIRAC

W. BRAZ
F. BRAZ


MIKOX